

CONSEIL D'ADJOINTS

Du 21/01/2019

19h

Présents : MME AZNAR, M. BROTTET, M. BUGNET, MME CHAPUS, MME GAUQUELIN, M. GILLE, M. CASTELLANO, M. LEVEQUE
Excusée : MME ROTHEA

ILOT DU SENTIER

Suivi / gestion de chantier

- Réunion de lancement avec tous les lots,
- Installation grue en cours,
- Déconnexion électrique réalisée.

- Barriérage : rappel de l'interdiction formelle d'entrer dans le périmètre du chantier

- Suppression des 6 places de stationnement av du Sentier afin de faciliter l'accès chantier et le terrassement. Limite de la partie grillagée sur le trottoir
- Constat de stationnement non autorisé sur l'ancien parking Bourchanin > **demande de veille et verbalisation garde champêtre, pédagogie MEJC et ADMR, étudier opportunité marquage au sol.**

Vidéosurveillance

Rappel : GT en cours de calage : date confirmée pour le **5 février à 17h.**

URBANISME – AMENAGEMENT

- Anneau historique

- Actualisation bilan d'opération. Une contribution complémentaire de la collectivité pourrait être mobilisée pour un montant de 150 000 €. Proposition de ne pas arbitrer dans ce sens tant que la phase de conception n'est pas plus aboutie.
- Lors de la commission municipale, le coût « réel » des engagements de chacun des partenaires sera clairement exposé

- Santoul

Démolition accidentelle du mur de clôture

Action en résolution en cours avec BPD MARIGNAN pour engagement reprenant l'esprit du site.

Arbitrage :

Proposition soumise non satisfaisante : demander d'une contre-proposition plus respectueuse (avec appui ABF et références de Mme DEAUX)

- Vente VAGANAY / Rue du Rave

Question de M. BADIN pour la gestion de l'accès par le ch. Des Verchères et les obligations de LLS

Arbitrage :

Refus car trop difficile / problématique des réaménagements à venir chemin des verchères et lien auprès des riverains. Confirmer 1 logement social sur le programme.

**Demande des riverains soumettant des préconisations pour les réaménagements futurs.
Prévoir réunion prochaine.**

Free Mobile

Echange sur le nouveau projet de positionnement Vue du Coutois et du Tranchissome :



Arbitrage : accord

- OAP la Valois

Point sur les dernières orientations proposées sur le secteur par le cabinet JL Architectes / XANADU.
Programmation autour de 65 logements.

Parti pris constructif présenté auprès de l'ABF, avec des retours positifs.

Crainte initiale sur la circulation automobile > principes écoquartier respecté avec des accès bien différenciés / dispatch des flux et développement des modes doux. Se mettre à l'échelle de l'environnement du site.

Interrogations sur les 3 parcelles sud-ouest de l'ilot / fonds de parcelle et leur avenir (855-853-852) qui seront isolées à terme. Architecte propose un dernier échange auprès d'eux avant de finaliser les contours.

Globalement, échanges positifs et accueil favorable des propriétaires.

Travail de concertation qui va être engagé avec une recherche ouverte aménageur-promoteur-bailleur.

Côté St Jean : quid du mur de clôture ?

- PLU

Validations en instance :

- Définition du sous-secteur pour les clôtures : ok pour la place du marché et le début de la rue Bourchanin, dont la parcelle Mestre, sans continuité nécessaire.

- Validation de la mise en place d'un secteur UE pour la caserne

- Opportunité d'ajouter des compléments sur l'OAP de la Valois : intégrer schématiquement les typologies urbaines proposées par M. Loison, schéma des circulations douces et connexion aux voies, et rappeler les grands principes écoquartier.

- Cadastre

Retour sur la rencontre de Mme le Maire avec les représentants des services du cadastre.

Rencontre avec les référents du cadastre.

Reproche des riverains sur le retour des géomètres.

Souhait de rester dans les lieux jusque fin 2019. Demande de Mme le Maire de ne pas dépasser cette date butoir pour les besoins de la collectivité.

Contact de tous les propriétaires avec envoi des nouveaux numéros et contenance.

Enquête publique faite en mairie avec des permanences géomètres (ils ne proposeront de mettre à disposition les cartes uniquement en mairie).

Possibilité de régulariser des alignements / inscription des délaissés dans le domaine public.

VOIRIE

- Arbitrage sur le positionnement des silos OM

MILLERY—PLAN DE LOCALISATION DES SILOS ENTERRES SOUHAITES



Nom de rue	Nombre de parcelles	Nombre de logements	Année prévue de mise en place
1—Rue Centrale	32	36 dans toute la rue, donc environ 30 sur cette portion	2019
2—Grande rue	27	65 dans toute la rue, donc environ 25 sur cette portion	2020
3—Rue des Gellines	27	38 (total) 1ère partie environ la moitié, soit 19.	2020
4—Grande Rue	22	65 dans toute la rue, donc environ 25 sur cette portion	2020
5— Rue de la tourtière	25	44 dans toute la rue, donc environ 35 sur cette portion	2022
6— Rue de Bliesbruck	28	34	2021
7—Rue des Marronniers	18	18	2021
<i>Sous Total Anneau Historique</i>	<i>179</i>	<i>216</i>	
Rue chaude	15	19	2019
TOTAL	194	235	

Soit une moyenne de 29.75 logements par point d'apport volontaire

Priorité à donner aux 4 premiers positionnements.

Questions :

- Grande rue : repositionnement carrefour rue centrale et grande rue vers Mortamet ? (pour ne pas impacter le travail potentiel sur la reprise du giratoire ?)
- Rue chaude : cf problématique > report sur place du bouton ? (mais quid du périmètre des riverains concernés)

- **Projets d'aménagement des voiries**

Rétroplanning ccvg :

- Avril mai rue centrale
- Juin Juillet rue chaude

Réunion publique complémentaire rue chaude : décalage au 7/03 à 20h

- **Illuminations**

Groupe de travail en cours de calage par M. Castellano.

- **Alerte sur une nouvelle décharge sauvage constatée chemin du Garon :**

Constatation par Guillaume et transmission par la gendarmerie. Suivi proposé par G. Bourrat et JD Sottet pour relance régulière du suivi de la procédure.

- **Place du marché : électricité raccordement boucher**

Absence d'électricité des forains lors de leur installation samedi matin.

Problème électrique lié à une rupture du neutre > rétablissement a généré une surtension et des dégâts sur le matériel du boucher et dans l'armoire électrique. Responsabilité ENEDIS, qui est intervenu rapidement.

Déclarations d'assurances en cours.

- **VTT :**

Alerte sur retrait récurrent du balisage VTT et suites à donner (proposition de l'OT de faire une information / sensibilisation auprès des riverains).

Faire une information auprès des riverains (publipostage).

AFFAIRES GENERALES – LA POSTE

Rencontre le délégué aux relations territoriales du Rhône, l'adjointe au directeur régional et la directrice de secteur.

Annonce de la suppression prochaine du bureau de Poste de Millery (d'ici à fin 2019).

Comme ils ont un engagement à maintenir un point de contact sur la commune, ils proposent comme alternative à arbitrer :

- Soit de créer une agence communale (donc prise en charge par nos services, en réaménageant notre accueil) => possibilité de distribuer de l'argent.
- Soit de créer un relai commerçant (ils ont un partenariat avec le groupe Casino, notamment, mais bien sûr aussi avec les bureaux de tabacs)

Si le scénario « agence communale » était retenu, il peut être prévu :

- Une aide à l'investissement de 20 à 30 K€ pour le réaménagement des locaux, l'achat de mobilier et la sécurisation + prime de fonctionnement au démarrage de 3 100 € env ;
- Une subvention mensuelle de fonctionnement de 1 038€ (rappel : nous recevons actuellement un loyer de 7 800 € /an) pour un minimum ouverture à mi-temps.

Dans les deux cas, il s'agit donc d'assumer :

- Affranchissement
- Dépôt / retraits des différents types de plis / colis
- Retrait d'argent pour les clients La Poste

Fréquentation actuelle du bureau de poste : 60 clients / jr

Une autre rencontre est prévue le **lundi 11/02 17h30 (à déplacer)** pour travailler sur « un diagnostic de territoire partagé » pour aider à l'arbitrage sur le scénario le plus adapté. En parallèle, **M. BUGNET a mobilisé une rencontre avec les élus du Département référents sur la présence postale.**

En première approche, le CA estime que le principe d'une agence communale peut être intéressant pour la continuité du service public, mais se pose la question de la manipulation d'argent. Cela pourrait nécessiter un recrutement supplémentaire car il s'agit d'un vrai travail « à part entière ». Quid également de la sécurisation des locaux.

Le principe d'un DAB reste prioritaire dans la négociation sur l'arbitrage du scénario le plus intéressant pour la collectivité.

COMMUNICATION

Point d'étape sur la préparation pose de la première pierre (appui étudiantes ISCOM). Prévoir publipostage invitations sur première quinzaine de février.

Prévoir un vin d'honneur à la salle des fêtes, suite à la pose de la première pierre.

Etudier la possibilité d'un soutien d'une école type VATEL pour le service.

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSES

Ecoles :

Effectifs maternels : prévoir une classe supplémentaire à la rentrée prochaine (mais potentiellement une classe en moins en élémentaire).

S'interroger sur l'impact quant à la configuration des locaux et le positionnement des bungalows.

Rechercher la solution la plus économique.

MEJC :

Proposition de reporter les activités d'accueil de loisirs de l'été sur le stade pour le secteur enfant / ados (+ 6 ans).

Sur le principe, accord du CA, sous réserve de la bonne coordination avec l'USMV. Faire également le point sur l'organisation du service ménage.

Ecole de musique

Auditions école de musique le 7 juin.

Deux hypothèses de localisation :

- Ninon Valin ?
- Espace rencontre ?

DEBAT NATIONAL

Mise à disposition du recueil / cahier des doléances et propositions.

Point sur le débat du 4 février sous la houlette du Député. Coanimation député et chargés de mission.

Plusieurs débats ont été engagés sur le département.

ACTUALITE INTERCOMMUNALITE ET SYNDICATS

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

AGENDA DE MME LE MAIRE ET DE MMES ET MM. LES ADJOINTS

Agenda de Mme le Maire

Lundi 21/01 :

- Réunion transports député : rencontre avec les maires de la circonscription pour faire courrier de propositions auprès du Préfet pour compenser arrêt A45.
Concernant Millery : ligne « RER » Vernaison, tram train,...
- Rencontre trimestrielle avec les Maires du Député

Mardi 22/01 :

- Bureau communautaire

Mercredi 23/01

- Galette bibliothèque

Jeudi 24/01 :

- 10h30 : dispositif paragrêle / CCVG
- 14h : réunion des référents SITOM (avec C ROTHEA)
- 18h30 : réunion GEIPE
- 18h30 : Réunion participation citoyenne
- 20h30 : Commission municipale Anneau Historique

Vendredi 25/01 :

- Conférence logements CCVG

Samedi 26/01 :

- 19h30 : 20 ans du Sémaphore à Millery

Dimanche 27/01 :

- 11H30 : vœux de Mornant (Jm Bugnet)

Lundi 28/01 :

- 9h : Réunion SIVU Gendarmerie (budget) ;
- 18h : Vœux CCVG à la pépinière d'entreprises du Garon

Mardi 29/01 :

- 14h : COPIL PGRE Garon
- 18h30 : Commission finances

Mercredi 30/01 :

- 18h : Comité syndical du SOL

Jeudi 31/01 :

- 18h : Comité syndical du SMAGGA
- 18h : COPIL MIFIVA

Samedi 2 février

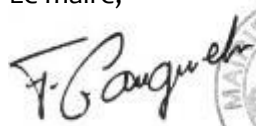
➤

Samedi 9 février :

- 10h30 : Inauguration dojo Vourles

Prochain CA : lundi 4 février 18h30

Le maire,




Françoise GAUQUELIN